

École Municipale de Danse

L'École Municipale de Danse, coordonnée par Laurence Le Moing, diplômée d'État en danse classique, propose une formation de qualité pour des danseurs amateurs.



Les cours sont encadrés par Laurence Le Moing professeur de danse classique et de caractère. Cette enseignante a le souci de la discipline et respecte tous les codes académiques avec harmonie et passion.

La professeur de danse modern'jazz et contemporaine, diplômée d'état, Caroline Cavric assure les cours avec pédagogie, créativité et est à l'écoute du corps dans l'espace et le temps.

Toutes deux accueillent les enfants, adolescents et adultes en proposant un parcours d'études selon l'âge, le rythme et le projet de chacun.

L'École Municipale donne l'opportunité de se produire sur scène lors de divers évènements, tels que :

- Téléthon
- Rencontres Chorégraphiques des Yvelines à La Nacelle, à L'ENM de Mantes
- Fête de la nature
- Gala de fin d'année

Développer les qualités artistiques dans le plaisir, le dépassement de soi et le partage est le leitmotiv de cet établissement.

À partir de 4 ans

Cycle découverte avec l'éveil et l'initiation de 4 à 7 ans, Danse classique à partir de 8 ans, Danse modern'jazz à partir de 8 ans, Danse contemporaine à partir de 12 ans, Barre au sol à partir de 15 ans, Classes d'atelier à partir de 16 ans

Les disciplines enseignées sont :

- Cycle découverte avec l'éveil et l'initiation de 4 à 7 ans
- Danse classique à partir de 8 ans
- Danse modern'jazz à partir de 8 ans
- Danse contemporaine à partir de 12 ans
- Barre au sol à partir de 15 ans
- Classes d'atelier à partir de 16 ans

Les cours ont lieu dans 2 studios rue des Prés l'Abbé à Gargenville :

- Studio Zizi Jeanmaire 70m²
- Studio Petipa 100m²

Se munir des documents suivants :

- Photocopie du livret de famille (ou carte d'identité pour les élèves majeurs)
- Feuille d'imposition sur le Revenu (avis déclaratif)
- Attestation d'assurance Responsabilité Civile
- Relevé de la Caisse d'Allocations Familiales
- Pour les élèves danseurs, un certificat médical de moins de 3 mois est obligatoire

Pour consulter les tarifs, rendez-vous sur le Guide de la rentrée.

Coordonnées

Salle de danse
Rue des Prés l'Abbé
78440
Gargenville

coordination-ecole-de-danse@ville-gargenville.fr

06 82 67 47 90

Documents

[Dossier d'inscription à l'École Municipale de Danse](#)

[Règlement intérieur de l'École Municipale de Musique et de Danse](#)

Liens utiles

[Guide de la rentrée](#)

[Dispositif PASS+ : aide financière pour la pratique sportive et culturelle](#)

[École Municipale de Musique](#)

Contact

École de danse

coordination-ecole-de-danse@ville-gargenville.fr

Tél. 06 82 67 47 90